



Feuillet Municipal d'Information – Juillet 2008 – n° 1

Mairie : Place Jean Jaurès, BP n°8, 65320 - Tél 05 62 38 94 94 - Fax 05 62 53 11 99 - Email mairie.borderes@ville-borderes-echez.fr

Le Mot du Maire

Les dernières élections municipales ont porté à la gestion de notre village une nouvelle équipe que j'ai l'honneur de diriger. Cette liste d'intérêt communal, où toutes les tendances politiques cohabitent sans le moindre nuage, assume ses responsabilités avec cœur. L'inexpérience de nombre de ses membres est largement compensée par un enthousiasme à toute épreuve et une grande disponibilité de chacun.

La discorde de l'équipe précédente a laissé quelques traces qui vont s'effacer progressivement. Nous souhaitons, pour le plus grand bénéfice de Bordères, que l'opposition participe de façon constructive aux travaux qui seront lancés.

Un choix difficile nous a été proposé lors de l'élection du président du Grand Tarbes, et, en dehors de toute politique politicienne, nous avons opté pour l'équipe qui favorisera une plus grande répartition des ressources économiques sur l'ensemble du territoire, en préservant l'existant, plutôt que de concentrer toutes les forces vives de l'agglomération au même endroit (Séméac, Soues) ce qui aurait eu pour effet de vider de ses entreprises, artisans et commerçants les autres communes. De plus, depuis la création en 1995 du Grand Tarbes, Bordères était le parent pauvre de l'équipe précédente où peu de choses ont été réalisées. Je ne ménagerais pas mes efforts pour que la tendance soit inversée.

A la suite de ce choix, l'attitude de la Fédération Départementale du Parti Communiste est des plus contestables, car lorsque l'on connaît François Rodriguez et Jean Jacques Mur, il est impensable de douter un seul instant de leur probité et de la sincérité de leurs engagements ; peut-on en dire autant de tout le monde ? Leur seul « péché » est d'avoir voulu travailler pour Bordères.

La politique politicienne n'est pas notre tasse de thé, et nous poursuivrons notre mission avec détermination, en nous efforçant de tenir les engagements pris durant la campagne électorale, sans occulter le pouvoir d'achat des Borderais.

Je souhaite, comme tous les membres de la liste, évoluer le plus sereinement possible dans la plus grande transparence. Nous saurons nous montrer dignes de la confiance accordée par nos concitoyens. Soyez en remerciés à nouveau.

Très amicalement.
Christian Paul

Le rendez-vous des peintres à Bordères sur Echez

Le 14 et 15 juin, l'Amicale des peintres et Artistes Borderais a organisé : « Les peintres dans la rue ».



Les artistes ont bravé la pluie pour installer leurs matériels dans les rues de Bordères. Différents lieux, comme l'église et des maisons du village ont été peints sur les toiles. Pour se protéger des intempéries, des peintres ont installé leurs chevalets sous le kiosque.

Le dimanche après midi a été consacré à la remise des prix.

La délibération du jury a été animée par la Chorale de Bordères, celle-ci a répondu amicalement à l'invitation des

peintres et nous a gratifié d'une sympathique prestation. Le jury a récompensé plusieurs peintres pour leurs œuvres. Mr Crochat pour son tableau représentant l'église, Mr Rat pour sa maison et son jardin fleuri, ainsi que d'autres artistes aussi talentueux.

« Je suis satisfait de cette manifestation qui s'est déroulée dans la convivialité durant ces deux jours, ainsi que de la participation des peintres pour les repas organisés par l'amicale. » a déclaré Mr Trapani.

Après la remise des prix, la manifestation s'est terminée autour d'un pot d'honneur offert par les organisateurs des peintres dans la rue.

Si vous vous sentez une âme d'artiste, venez rejoindre « L'Amicale des Peintres Borderais » Mr Trapani et son équipe se feront un plaisir de vous accueillir.

Florence Soubies



Contactez Mr TRAPANI Patrick
19 Rue de la Fontaine - 65320 Bordères / Echez
Tél : 05.62.38.06.49

LE CCAS DE BORDÈRES SUR L'ECHEZ

Placé sous l'autorité du Maire Christian PAUL le Centre Communal d'Action Sociale de Bordères sur l'Echez est composé de 17 membres dont 8 membres ont été désignés par des structures ayant trait aux personnes âgées, à l'insertion professionnelle, aux familles et aux personnes handicapées.

Parmi les élus et membres associés ont été désignés : Mmes Josiane VANDENBULK, Anne-Marie HATCHONDO, Sandrine BIBES, Caroline TUC-PERISSIE, Nicole LINAS; Jean-Jacques MUR, Ernest FOURCADE, David LOURET.

Les structures pour leur part ont désigné : Mmes Lucette FERRER, Jacqueline CATHALA, Régina SCHWEBEL, Nicole VASQUEZ, Evelyne OTIN ; Mrs Claude DHUGUES, Joël KERSALE, Patrice MORRAIN.

Au cours du Conseil d'Administration du 29 avril 2008, première séance après les élections municipales du mois de mars 2008, Ernest FOURCADE adjoint chargé des affaires sociales a été élu Vice-Président, il assure donc la responsabilité du CCAS.

Le CCAS poursuit ses actions auprès des personnes âgées et des personnes en situation de précarité.

Mme Vanessa FATA assure comme par le passé le secrétariat du CCAS.



FINANCE

Le budget prévisionnel 2008 a été adopté à une large majorité. Les dépenses à la section de fonctionnement se montent à 103 133 euros, les recettes s'élèvent à 120 588 euros.

PORTAGE DES REPAS

20 bénéficiaires

Un des premiers points qui a été étudié par le conseil d'administration a consisté à proposer une baisse des tarifs.

Cette modification qui sera mise en place le 1^{er} juillet 2008 avait été promise par la liste menée par Christian PAUL.

Le tableau ci-dessous montre la nouvelle tarification en fonction des ressources.

PERSONNE SEULE	MENAGE	TARIF 1/07/2006	TARIF 1/07/2008
De 0 € à 550 €	De 0 € à 825 €	5.00 €	4.00 €
De 551 € à 730 €	De 826 € à 1095 €	5.50 €	4.40 €
De 731 € à 970 €	De 1096 € à 1455 €	6.00 €	4.80 €
De 971 € à 1290 €	De 1456 € à 1935 €	7.50 €	6.00 €
Au delà de 1290 €	Au delà de 1935 €	8.00 €	6.00 €

LA TELE ALARME

50 bénéficiaires

Actuellement il n'a pas été nécessaire de revoir les tarifs de la télé-alarme.

COLIS ALIMENTAIRE

45 familles 170 bénéficiaires

La banque alimentaire des Hautes-Pyrénées fournit une à deux fois par mois des denrées alimentaires qui sont distribuées par le CCAS aux familles en grandes difficultés.

SECOURS D'URGENCE

En cas d'urgence nécessitant l'attribution de denrées alimentaires en dehors de la distribution de la banque alimentaire, le CCAS a mis en place des bons d'achat d'une valeur de dix euros chacun qui sont acceptés par l'Intermarché de la route de Vic.

AIDE FINANCIERE

Le CCAS peut intervenir à la suite des organismes sociaux dans certaines situations (impayé EDF etc...). La commission intervient à partir d'un dossier circonstancié.

Ernest Fourcade

QUELQUES NOUVELLES DES FUTURES ANIMATIONS DE B.I.S.C.

Fêtes des Quartiers :

Le Dimanche 21 Septembre avec apéritif dansant sur la place du village vers 18H30

Croisière sur la Baïse :

Escapade culturelle et gastronomique à bord du « d'Artagnan » le 5 octobre. De plus amples informations vous seront

communiquées par voie de presse notamment sur les inscriptions et le déroulement de la journée.

Soirée Country : Début Novembre

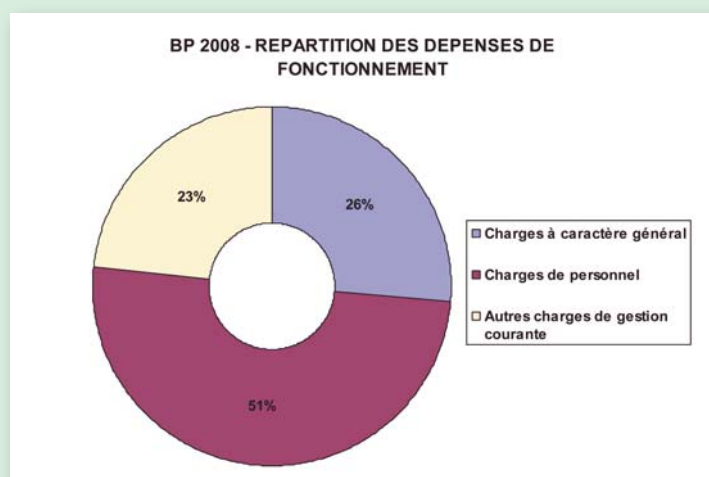
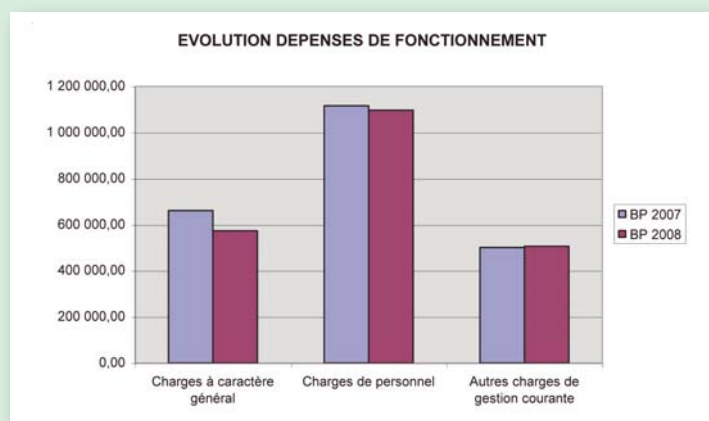
Salon du Cadeau : 6 et 7 Décembre

LE BUDGET 2008 - CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2008

Le budget est l'acte juridique, voté par le Conseil Municipal qui prévoit et autorise toutes les dépenses et toutes les recettes pour l'année civile. Son élaboration et son adoption constituent donc une phase essentielle de la gestion de notre commune. Il a été voté par le conseil municipal le 21 avril dernier. Les grandes lignes de ce document prévisionnel vous sont présentées ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES

Globalement, nous proposons de mettre en œuvre, dès cette année, une démarche visant à modérer nos dépenses, notamment sur le chapitre concernant les charges à caractère général. Nous souhaiterions réduire de façon significative les factures d'énergie. Nous comptons aussi mutualiser certains achats de fournitures ce qui permettra de faire baisser les prix. Le total des dépenses de gestion des services qui comprend les charges à caractère général, les charges de personnel ainsi que les autres charges de gestion courante va s'élever à 2.176.110 € soit une diminution de 4.47 % par rapport au Budget Primitif 2007.

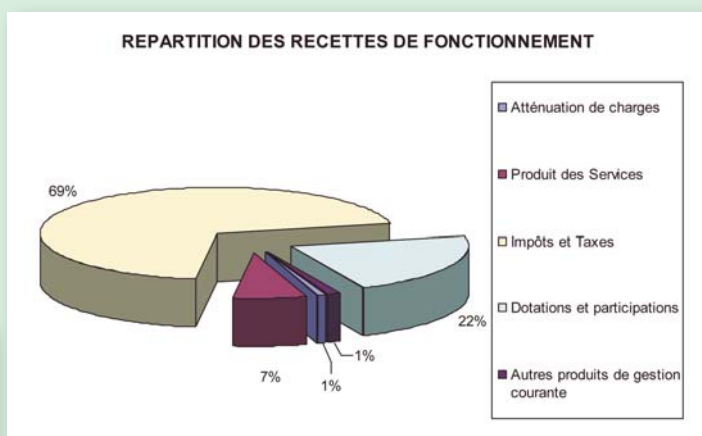


SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Nous allons mettre en application à compter du 1er juin prochain la baisse des tarifs des prestations publiques de cantine et de garderie. D'un point de vue comptable, cette mesure va entraîner bien entendu une baisse des recettes sur le chapitre « Produits des services ».

En ce qui concerne les taxes locales, nous avons décidé de ne pas augmenter la part communale. Cependant, les bases ont évolué ce qui entraîne un écart positif de 4.15 % par rapport au BP 2007 pour les contributions directes.

Au total, les recettes de gestion des services comprenant les chapitres : Atténuation des charges, produit des services, impôts et taxes, dotations et participations et autres produits de gestion courante, s'élèvent à 2.419.418 €, soit une diminution de recettes de 2.66 % par rapport à 2007.



SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES

Nous allons effectuer en 2008 les travaux de mise en conformité des bâtiments, ainsi que la défense incendie de la commune. Nous souhaiterions réaliser toutes ces mises à niveau en 2008, pour en être dégagé lorsque nous commencerons, en 2009, la construction de l'école élémentaire. Dès cette année, nous commençons la phase d'études de la nouvelle école : après consultation, l'architecte chargé d'élaborer le programme de la construction de l'école a été choisi.

L'ensemble des dépenses de gestion des services s'élève à 1.039.433.35 € soit une augmentation de 10.15 % par rapport au BP 2007.

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

En 2008, nous n'allons pas effectuer d'emprunts sur le budget communal ni entâmer l'épargne disponible.

Le total des recettes réelles s'élève à 968 437 € soit une augmentation de 12.81 % par rapport au BP 2007.

Fabienne Layré-Cassou

REPRESENTANTS DE LA COMMUNE 2008

ORGANISMES	NOMBRE	TITULAIRES	SUPPLÉANTS	CM du
CNAS	1	M. FOURCADE	Mme BERTHERAT (représentante du personnel)	21/04/2008
Syndicat d'aménagement du Mardaing et du Souy (entretien des cours d'eau)	1+1	M. MUR	M. DELGADO	21/04/2008
Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes	2+2	Christian PAUL Ernest FOURCADE	Jérôme CRAMPE Fabienne LAYRE-CASSOU	10/04/2008
Syndicat d'aménagement de l'Echez	1 + 1	M. DELGADO	M. MUR	29/05/2008
SITS - Syndicat transports scolaires C.E.G. VIC EN BIGORRE	1 + 1	Mme HATCHONDO	Mme PALISSE	21/04/2008
SDE – Syndicat Départemental d'Electricité	1	M. RODRIGUEZ		29/05/2008
Syndicat mixte pour l'étude et la programmation de la sécurisation de la ressource en eau potable sur l'axe Médous-Secteur Nord Ouest des HP	1 + 1	M. RODRIGUEZ	M. MUR	29/05/2008
Correspondant Défense	1	Mme HATCHONDO		21/04/2008
CA du SDIS nomination par FROSSARD, AMF HP	1	M. PAUL		28/04/2008
CCID (maire Président de droit) désignation par sces fiscaux en cours	Maire + 8 + 8			21/04/2008
Interlocuteur ONF (fonctionnement interne)	1	M. MUR		
Conseil d'Ecole – maternelle Conseil d'Ecole – élémentaire	Maire + 1 Maire + 1	Mme PALISSE M. ZERARI	Mme HATCHONDO est la représentante du Maire en son absence	29/05/2008
CLIC Sage	1	M. FOURCADE		29/05/2008
Tarbes Agglomération Multi Services	1	Mme TUC-PERISSIE		29/05/2008
Commission communale d'aménagement foncier	Maire + 1 + 1	M. CRAMPE	Mme GUINLE M. MUR est suppléant du Maire	29/05/2008
CLSP	1 + 1	M. DELGADO	M. RODRIGUEZ	29/05/2008

CCAS	Nombre	Elus	Extérieurs	OBS
Composition mixte Maire, Président de droit	8 + 8 + Maire	M. Ernest FOURCADE, Mme Caroline TUC PERISSIE, M. Jean-Jacques MUR, Mme Sandrine BIBES, Mme Josiane VANDENBULCK, Mme Anne-Marie HATCHONDO, M. David LOURET (liste M. GAILLANOU), Mme Nicole LINAS (liste M. TARISSAN)	M. Joël KERSALE, M. Patrice MORAIN, Mme Lucette FERRER, M. Claude DHUGUES, Mme Jacqueline CATHALA, Mme Evelyne OTIN, Mme Régina SCHWEBEL, Mme Nicole VASQUEZ	CM 10/04/2008

COMMISSIONS DU GRAND TARBS

N°	Commissions	Président	Délégué Bordères
1	Economie	Gérard TREMEGE	Fabienne LAYRE-CASSOU
2	Finances, procédures administratives	François-Xavier BRUNET	Sandrine PALISSE
3	Revitalisation du centre ville	Daniel FROSSARD	Marie-Florence SOUBIES
4	Politique de la ville	Yannick BOUBE	Eric LAFFOND
5	Travaux	Charles HABAS	François RODRIGUEZ
6	Personnel	LESCOUTE	Jean-François DELGADO
7	Aménagement espaces et voiries d'intérêt communautaire	Christian PAUL	Solange GUINLE
8	Equipements sportifs communautaires	TOUYA	Jérôme CRAMPE
9	Habitat social, intérêt communautaire et Gens du Voyage	Ernest FOURCADE	Caroline TUC-PERISSIE
10	Environnement	Jean-Claude PIRON	Jean-Jacques MUR
11	Transports	?	Michel ILLESCAS
12	Education – Culture – Pôle universitaire	Guy DUFAURE	Anne-Marie HATCHONDO

LES NOUVEAUX TARIFS SCOLAIRES

Les raisons qui ont justifié notre choix par rapport à la baisse des tarifs sont les suivantes :

- Nous avons promis lors de la campagne de diminuer les tarifs des services publics, cantine et garderie.
- Nous avons conservé le quotient familial pour deux raisons :
 - revenir à un tarif unique aurait pénalisé les personnes qui sont dans les tranches les plus faibles,
 - nous possédons l'outil informatique nécessaire à la gestion de ces prestations.
- Nous avons promis un montant maximum à 2.80 € au lieu de 3.75 € et nous sommes donc partis de cette base dans la tranche la plus haute pour établir les nouveaux tarifs.

Tarifs appliqués par Avenance (prestataire de service) lors de l'achat du repas :

- 2.78 € maternelle (avec livraison)
- 2.89 € primaire (avec livraison)

Les montants relatifs à la garderie seront également revus à la baisse :

- 1 € au lieu de 1.22 € en primaire
- 1.10 € au lieu de 1.27 € en maternelle (la différence avec le primaire s'explique par le fait des structures et du personnel nécessairement plus importants)

Gratuité le matin pour le primaire et ajout de la gratuité entre 11 H 45 et 13 H 45 en primaire et maternelle (l'étude faite démontre que peu d'enfants restent en garderie en dehors de ceux qui prennent la navette du bus et cela évitera surtout que les enfants restent devant le monument aux morts ou devant l'église pour attendre leurs parents).

- Le 06.05.2008 nous avons rencontré les parents d'élèves pour leur présenter les nouveaux tarifs afin de pouvoir les appliquer dès le 1er juin. Cela permettra d'en faire bénéficier les enfants qui vont au Centre de Loisirs pendant les vacances d'été sans attendre la rentrée scolaire. **ACCORD des Parents d'élèves** sur les nouveaux tarifs.

En ce qui concerne le bus, pour le moment nous laissons les tarifs tels qu'ils sont. Nous allons effectuer une étude plus approfondie dans les mois à venir.

Anne-Marie Hatchondo

RESTAURATION : en conservant le Quotient Familial.

Tranches Quotient Familial	Tarif 2007	Tarif 2008
< 250 €	2.00 €	1.00 €
De 251 à 350 €	2.50 €	1.50 €
De 351 à 500 €	3.00 €	2.00 €
De 501 à 650 €	3.50 €	2.50 €
A partir de 651 €	3.75 €	2.80 €
Famille en situation précaire	1.00 €	0.50 €
Extérieur	4.50 €	3.50 €

GARDERIE :

Primaire et Maternelle : **Gratuité entre 11 H 45 et 13 H 45**

Primaire soir : **1.00 €** au lieu de 1.22 €

Maternelle matin et/ou soir : **1.10 €** au lieu de 1.27 €

TRANSPORTS : **Pas de changement pour l'instant**
(étude en cours)

LA NOUVELLE ECOLE ELEMENTAIRE : LE PROJET DEMARRE

Alors que les vacances d'été se profilent à l'horizon de nos écoliers, le projet de la nouvelle école élémentaire vient de démarrer.

Le conseil municipal, lors de sa séance du 29 mai a voté le principe de la construction d'un nouvel établissement situé sur le terrain de rugby actuel qui sera déplacé soit de l'autre côté de la voie ferrée, soit à côté du terrain de foot. Les études de faisabilité sont en cours et nous ne laisserons pas l'OBRC sans zone de jeux.

Après publication sur la presse d'un avis de consultation, un architecte programmiste ainsi qu'un économiste de la construction ont été choisis. Il s'agit du Cabinet Réal Architecture. La Mairie de Tarbes nous apportera son assistance administrative et technique pour la réalisation de cet ouvrage.

Un comité consultatif a aussi été créé. Il comprend bien entendu des élus de la majorité mais aussi de l'opposition ainsi que des utilisateurs (enseignants, élèves, personnels administratifs et techniques...). Il se réunira au moins une fois par trimestre afin de participer activement à la réalisation du projet. La première réunion aura lieu dès la rentrée de septembre.

Si les plannings sont respectés, nous devrions terminer en 2008, les phases programme et choix du maître d'œuvre, ainsi que l'étude des sols.

Bien entendu, vous serez régulièrement informés de l'avancée de ce projet.

Fabienne Layré-Cassou

Rappel : Le PADD, le plan et le règlement du Plan Local d'Urbanisme sont en libre accès sur le site internet de la commune www.borderes-echez.com ainsi que de nombreuses informations concernant la vie de la collectivité. N'hésitez pas à surfer nombreux !

FÊTE DE LA MUSIQUE DE BORDÈRES SUR L'ECHEZ

Sous une soirée estivale, le kiosque a reçu la fête de la musique avec la Banda, la Chorale et la participation amicale de la Country d'Orleix.

Après les récompenses attribuées par Christian Paul et Jérôme Crampe aux sportifs borderais, un moment d'émotion avec la remise d'un trophée d'honneur décerné à Mathieu Carassus par David Louret pour son implication talentueuse de Chef de Chorale.

Après un vin d'honneur offert par la municipalité, les borderais se sont réunis autour de la buvette installée par le bar « Le Cabilat » dans une ambiance chaleureuse.

Nous remercions tout particulièrement, Melle Charlotte DESPAUX (chanteuse lyrique), M. Guillaume DARRICAU (cor) et Melle Mélanie ADLER (piano), pour leur prestation musicale au sein de l'Eglise de Bordères, qui a remporté un succès mérité.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et espérons vous retrouver durant les Fêtes de Bordères.

Florence Soubies



FÊTES LOCALES FÊTE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY

Afin de préparer la fête locale, le comité des associations s'est réuni pour en élaborer le programme. La fête s'étalera sur quatre jours, le 29, 30 et 31 Août et 1^{er} Septembre. Voici les grandes lignes de ces festivités.

Vendredi 29 Août :

- 18H : Relais course à pied organisé par le Club J.A.B, au Bois du commandeur et au foyer.
- 22H : Bal disco des conscrits, au Kiosque.

Samedi 30 Août :

- 10H : Sérénade avec la banda Samba accompagnée de la banda Xaranga (groupe espagnol du village Alcanar), dans les rues du village.
- 14H : Concours de pétanque organisé par le club de l'amitié, sur la place
- 17H : Course cycliste préparée par la J.A.B (circuit village)
- 22H : Bal disco au Kiosque. La Bodega sera tenue par l'OBRC

Dimanche 31 Août :

- 9H : Matinée sportive avec accro-branches animée par le club spéléo-canyon, au bois du commandeur
- 10H30 : Match de foot entre le club d'Alcanar et le club ELPY
- 12H : Vin d'honneur offert par la municipalité et la célébration du jumelage entre Alcanar et Bordères, sur la Place
- 17H : Spectacle organisé par Paseo Andalou (Danses et Flamenco), au Kiosque
- 20H : Bal avec l'orchestre Diapason, au Kiosque
- 23H : Feu d'artifice, au stade

Lundi 1^{er} Septembre

- 10H : Jeux pour enfants organisés par le centre de loisirs
- 14H : Concours de pétanque avec le club de l'amitié, sur la place
- 20H : Bal de clôture des Fêtes avec Eruption, au Kiosque

Restauration possible sur place avec l'Auberge Borderaise.

Dans le but de faire participer tout le monde aux animations du village, nous invitons les personnes isolées socialement et non motorisées à se faire connaître à la Mairie. Selon la demande, nous envisagerons de mettre en place une structure de co-voiturage pour aller chercher et raccompagner des personnes intéressées.

Florence Soubies

BORDÈRES SUR L'ECHEZ FAIT SON MARCHÉ

Un petit village comme Bordères se doit de posséder un marché. Il se déroulera tous les dimanches matin sur la place. Dix sept commerçants ont donné leur accord pour exposer leurs meilleures spécialités alimentaires. Notre marché sera enrichi d'une grande diversité de spécialistes de produits du terroir comme un fromager, un primeur, un charcutier, et même de produits exotiques avec un restaurateur asiatique...

Pour une grande exaltation de vos papilles gustatives venez nombreux, vous ne serez pas déçus par la qualité des

produits. Nous comptons sur votre participation pour le pérenniser afin qu'il prenne une place importante dans notre village.

Rendez-vous le 7 septembre 2008 pour assister à cet évènement.

Josiane VANDENBULCK

LE MOT DE LA LISTE D'OPPOSITION CONDUITE PAR JEAN-BERNARD GAILLANOU

Cela fait maintenant un peu plus de trois mois que la nouvelle municipalité est en place et nous avons par trois fois été réunis en Conseil Municipal. Dans ce cadre l'opposition de la liste conduite par Jean-Bernard GAILLANOU a décidé d'une opposition constructive tout au long de ce mandat. Opposition constructive ne veut pas dire pour autant être d'accord sur tout mais approuver ce qui correspond à nos valeurs, nos idées et notre feuille de route (programme électoral) que nous avons présentée aux Borderaises et Borderais pendant la campagne. C'est pour cela que nous avons voté la baisse des tarifs de cantine scolaire avec les élus de la majorité, les élus de l'opposition de la liste TARISSAN ont voté contre. Il n'en a pas été de même pour le lancement du projet de l'école primaire qui ne correspond pas à notre projet. En effet, c'est maintenant que l'on va pouvoir mesurer le coût global du projet qui risque d'hypothéquer les finances de la commune avec les éléments qui s'y greffent tels que le nouveau terrain de rugby aménagé, les routes nécessaires, les terrains de tennis, etc... Mais nous respectons le choix des Borderaises et Borderais tout en restant attentifs à ce projet. Pour l'instant, rien n'est fait, mais nous ne concevons pas que l'OBRC reste sans terrain de rugby à Bordères.

En ce qui nous concerne, nous travaillons pour l'implantation d'un commerce de proximité pour lequel le permis de construire a été déposé. Refusé une première fois, le projet a fait l'objet d'une modification en ce qui concerne la toiture et cela devrait rentrer dans l'ordre. Reste le problème des parkings, que la municipalité souhaite faire payer aux nouvelles implantations à hauteur de 4 000 € chacun. Nous avons voté contre ce principe qui n'est pas équitable. De plus, ces parkings payés par des particuliers, serviraient à tout le monde et ne seraient pas réservés aux commerces. Plus fort encore, leur implantation pourrait être faite dans n'importe quel coin du village, considérant qu'un particulier qui amène un projet qui fait défaut à Bordères doit susciter de l'intérêt.

En ce qui concerne le social et plus particulièrement pour le portage des repas, notre représentant au CCAS a refusé que seules les tranches des plus aisées fassent l'objet d'une baisse des tarifs. Après notre remarque, toutes les tranches (du plus petit au plus gros revenu) ont été revues à la baisse.

Voilà ce qu'à été notre action au cours de ce premier trimestre.

Les élus de la liste conduite par Jean-Bernard GAILLANOU « **Volontaires et Solidaires à Bordères vivons ensemble** » vous souhaitent de bonnes vacances.

LE MOT DE LA LISTE « UN AVENIR POUR TOUS »

Voilà trois mois et demi que les élections municipales ont eu lieu, et nous profitons de la tribune de ce journal pour remercier les Borderaises et les Borderais qui ont soutenu notre programme et notre liste.

La position des quatre élus de notre liste au sein du conseil sera constructive et force de proposition chaque fois que nous le pourrons, mais aussi d'alerte, voire d'opposition, si les décisions proposées nous semblent contraires à l'intérêt de Bordères.

Dans cet esprit et soucieux de préserver l'intérêt communal, nous avons proposé notre aide et notre expérience aux nouveaux élus pour la poursuite des dossiers engagés. Or, à ce jour, nous n'avons toujours pas été sollicités.

Nous constatons avec satisfaction que le projet principal de la majorité, l'école élémentaire, est repris à l'identique de celui que nous avons présenté durant la campagne électorale, à savoir à l'emplacement du terrain de rugby actuel et de plain pied.

Nous veillerons dans la commission mise en place pour étudier ce projet à ce que les besoins exprimés soient bien pris en compte.

Nous accompagnerons alors ce dossier pour que la pose de la première pierre ait bien lieu en Juin 2009, comme l'a annoncé la majorité lors du dernier conseil municipal de mai 2008.

Comme beaucoup de nos concitoyens, nous nous interrogeons sur la suite donnée à un certain nombre de projets structurants que nous avons engagés avant les élections : aménagement des zones d'activité, mise en sécurité de la rue Pierre Sémard avec trottoirs et piste cyclable, épicerie au centre du village sur la propriété Valentin...

Nous attendons par ailleurs la mise en place des différentes commissions et sous-commissions pour savoir quel rôle nous pourrons jouer et quelle écoute nous aurons de la part de la majorité.

Soyez certains que nous resterons vigilants afin que l'intérêt général de Bordères soit sauvegardé

La liste « **UN AVENIR POUR TOUS** »

Fabienne Bénac, Nicole Linas, Jacques Souyeaux, Francis Tarissan.

LES NOUVELLES D'ANTAN

Afin de parfaire la connaissance de notre commune, sa vie, ses habitants, son développement, ... nous nous proposons de vous donner des nouvelles d'une époque « que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître »

Tout d'abord, saviez-vous que Bordères sur l'Echez ne s'appelle ainsi que depuis la délibération du Conseil Municipal en date du 28 Juillet 1896, celle du Conseil Général en date du 20 Août 1896 après accord du Président de la République, Félix Faure, et sur rapport du Ministre de l'Intérieur, Louis Barthou, la commune de Bordères-près-Tarbes, s'appellera désormais, Bordères sur l'Echez (Décret du 30 Janvier 1897).

Tant de personnes s'imaginent que le changement d'heure en France date des années 1970, durant le premier choc pétrolier, eh bien, le Préfet Steck informait les maires du département que les dispositions qui avaient avancé l'heure légale, cessaient d'avoir leur effet le 6 Octobre 1918 à 0 heure ?..... Nous ignorons ce qu'en avaient pensé les habitants de l'époque...

Les HLM que nous connaissons bien, existaient déjà en 1920 sous la dénomination d'« Habitations à Bon Marché ».

Sachez qu'un pont à bascule avait été construit à Lyon pour être installé à Bordères en 1878 ... Après bon nombre de devis et de courriers entre le fabricant et le maire de l'époque !!!

En 1931 un certain Monsieur Cortinat avait demandé l'autorisation d'installer un dépôt d'essence de 3000 litres. (Déjà le pétrole faisait parler de lui !)

En décembre 1924 il est institué une caisse des écoles pour faciliter la fréquentation des classes en distribuant aux élèves indigents ou peu aisés des secours ou récompenses sous forme de vêtements, de chaussures ou de nourriture.

Messieurs les chasseurs, en 1940, le droit des cabanes de chasse était annulé durant la période des hostilités...



En Décembre 1925, le Conseil Municipal décide la construction d'un groupe scolaire à l'emplacement dit de la Hourcade, partie nord des écoles actuelles.

En Avril 1933, 1 310.80 Francs sont débloqués pour l'installation de la lumière électrique à l'horloge et dans les rues, ainsi que 1 270 Francs pour la couverture du lavoir communal.

Et pour finir sur une note amusante, puisque l'exposition internationale de Saragosse en Espagne s'est ouverte il y a quelques jours, sachez que, le 31 Mars 1937, Monsieur Fourcade adjoint au maire, propose en Conseil Municipal, de voter la somme de 200 Francs pour l'érection du Pavillon Bigourdan, pour l'Exposition Internationale de 1937 à Paris !....

Nous espérons que ce petit aperçu de la vie dans notre commune à une époque plus ou moins lointaine, mais avec les mêmes soucis que de nos jours, vous aura intéressés ou tout le moins amusés, afin que nous puissions continuer notre voyage au temps de nos aïeux.

A très bientôt pour un nouvel épisode...

Jacqueline Cathala

LE JUMELAGE AVEC ALCANAR



Alcanar est une ville de 10 000 habitants sur la « Costa Dorada ». Ses habitants, on les appelle les « Canareus » et « Canarevas ». C'est la dernière ville de Catalogne en partant vers Valence. La ville d'Alcanar, 1^{ère} productrice d'agrumes de Catalogne est composée de 3 parties : D'abord, la « ville haute » ou « vieille ville » qui fut occupée par les troupes de Napoléon ; puis « les cases d'Alcanar » avec son petit et si joli port de pêche ; et enfin « Alcanar Platja » avec plus de 15 km du nord au sud de plages en galets ou en sable selon les goûts.

La gastronomie est très importante et variée depuis la « Paëlla », « Fideuada », « Suquet de Peix », etc, sans compter sur les

langoustines qui sont les meilleures de toute l'Espagne grâce au fleuve l'Ebre qui fini sa course dans le delta où nos charmantes petites amies se nourrissent avec les alluvions.

Si vous décidez d'aller faire un tour du côté de la montagne, vous pourrez pêcher la truite ou les écrevisses (attention permis obligatoire), admirer de très jolies fontaines et vous baigner dans une eau cristalline.

Si vous avez un coup de « pompe » en hiver, partez donc chez nos jumeaux et faites le plein de vitamines avec les mandarines, citrons et les oranges. Que du bonheur !!!!

Cela vous tente..... alors à très bientôt à Alcanar.

Michel ILLESCAS



BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE : Dir. de publication : Christian Paul • **Réalisation :** Groupe de travail "Réalisation du Cabilat" : Fabienne Layré-Cassou, Maire-adjointe Communication et Finances, Florence Soubies, Dominique Errandonea et Josiane Vandenbulck, conseillères municipales • **Tirage :** 1700 exemplaires • **Impression :** Imprimerie Images Arts Graphiques - Tarbes.